

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 MARS 2018**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 24

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Francine VERBRUGGHE, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA

Votants : 27

Conseillers absents - excusés : Jean-Marc RENARD, Jean-Yves SAUSEY

**Procurations : Irène GIRARD à Marie-José AMAH
Claire FLORENTIN-POIZOT à Malika TRANCHINA
Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA**

Secrétaire de séance : Jessica NATALINO

Date convocation : 15 mars 2018

N°2018-010

Objet : Taux d'imposition 2018

Rubrique : 7.2.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Suite au vote du Budget Primitif 2018 et aux documents qui ont été reçus des Services Fiscaux pour étudier la fixation des taux d'imposition des trois taxes communales pour 2018, il est proposé de maintenir les trois taux pour 2018 à :

- Taux Taxe d'Habitation 12,03 %
- Taux Foncier Bâti 12,46 %
- Taux Foncier non Bâti 23,17 %

Vu l'avis favorable de la commission finances du 14 mars 2018,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

Fixe les trois taux d'imposition tels que proposés.

Le Maire,
Bertrand KLING

